

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 mai 2002

Tous les conseillers municipaux sont présents - secrétaire de séance : Chantal Janin.

Une minute de silence est respectée à la mémoire des conseillers municipaux victimes de la tragédie de Nanterre.

Le Maire évoque la récente campagne présidentielle : " Pendant deux semaines, un certain nombre parmi nous ont tremblé pour la République et cette crainte était partagée par de nombreux Français. Le vote d'hier a montré que " la liberté et l'égalité entre tous ", " la fraternité des peuples ", ces mots écrits sur les frontons des mairies, conservent toute leur signification...". Rappel des délibérations prises le 18 mars. Le compte-rendu sera approuvé lors du prochain conseil.

Première délibération : subventions

Remplacement de la page 15 du Budget Primitif 2002 intitulée " Section de fonctionnement-détail des subventions " par le détail ci-dessous pour un montant global identique de 3 200 € :

Amicale SP Douvres (incluant remboursement de la cotisation mutuelle assurances) pour 800 €, Anciens Combattants pour 125 €, Bibliothèque Centrale de Prêts pour 45 €, Football Club pour 800 €, Sou des Ecoles pour 800 €, Autres pour 630 €. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération modificative.

Le Maire propose une subvention symbolique de 250 € pour l'école de musique des Trois Rivières : subvention refusée par 10 voix contre, 4 voix pour et une abstention.

Deuxième délibération concernant les brigades vertes

En 2001, le tarif des brigades vertes était de 45F/heure. En 2002, le tarif est de 8 €/heure et une participation sera demandée pour le matériel. Le Maire propose une convention de 300 heures maximum pour 2002.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Troisième délibération concernant la " Route du Bugey "

Le conseil municipal, par 13 voix " pour " et 2 abstentions, accepte de reconduire la convention pour un coût de 199,20 € pour promouvoir le village de Douvres.

Quatrième délibération concernant le remplacement de la table de ping-pong

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le remplacement du plateau de la table de ping-pong (située vers l'église) pour un montant de 874,25 € TTC. La dépense sera imputée en investissement.

Afin de réduire les dépenses, M.Cachot propose l'achat de 2 tables de ping-pong qui seraient mises à la disposition des habitants du village dans la salle des fêtes. Proposition jugée intéressante mais non suivie pour l'instant étant donnée la complexité pour gérer l'ouverture de la salle des fêtes.

I. Passot propose que la commune assure le matériel contre le vandalisme ; la demande de renseignements est en cours. B. Riboreau s'interroge sur la possibilité de couper l'éclairage sur le terrain derrière l'Eglise pour éviter les nuisances nocturnes. Le Maire répond qu'actuellement l'éclairage est coupé, mais que ce n'est pas la bonne solution. L'entreprise Babolat-Electricité sera contactée afin d'installer un programmateur pour l'éclairage. La livraison de la table de ping-pong est prévue vers le 11 juin.

Cinquième délibération concernant la zone de loisirs

Mme le Maire propose de scinder le projet de la zone de loisirs en deux lots afin d'obtenir un maximum de subventions et de pouvoir étaler l'investissement sur deux années :

- 1er lot : terrassement, V.R.D., installation d'un plateau sportif, terrain de boules, création des accès et sentiers de promenade, parking (subvention du Conseil Général).

- 2ème lot : mobilier urbain, jeux d'enfants, volet paysager, local sanitaire, abri bus (aide par l'enveloppe parlementaire).

Le Maire demande au Conseil l'autorisation d'effectuer toutes les démarches pour lancer les appels d'offres de travaux.

Le conseil municipal accepte la délibération par 12 voix " pour " et 3 abstentions.

Sixième délibération concernant les comités consultatifs

Les comités consultatifs sont mis en place pour un an.

Le Maire propose de reconduire les comités suivants et de les élargir à de nouvelles personnes du village :

- Environnement, sécurité, fleurissement

- Bois et chemins (Jean-Pierre Soulier et Régis Dassonville intègrent cette commission et Louis Rossetti se retire)

- Ecole et périscolaire.

- Information et communication (Marina Jannin émet des réserves quant à son maintien dans cette commission)

Le conseil municipal approuve le maintien de ces comités par 15 voix " pour ".

Une information concernant ces comités consultatifs sera présentée dans le bulletin municipal de juin, ainsi qu'un appel à candidatures.

Septième délibération concernant la création d'une commission " Aménagement de la place du village "

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de créer une commission propre au projet municipal concernant l'aménagement de la place du village.

Marina Jannin regrette qu'une telle initiative n'ait pas été prise pour le principal investissement de la commune : l'aire de loisirs. Isabelle Passot propose de réunir les riverains de la place. La proposition est entendue, mais le Maire précise que la place du village concerne tous les habitants de Douvres...

Le Maire propose comme membres de la commission : Brigitte Riboreau, Isabelle Passot, Régis Dassonville et Alain Bunet. Yves Béard demande que Guy Bellaton et lui-même, spécialistes des travaux publics, fassent partie de la commission. Proposition acceptée.

Objectif de la commission : présenter un projet avant la fin de l'année.

Déchets ménagers

Un rapport annuel sur le traitement des déchets ménagers est mis à la disposition des conseillers municipaux et des habitants à la mairie.

Travaux à la cure

Louis Rossetti informe le conseil municipal que le devis concernant le remplacement des chenaux de la cure s'élève à 590 € pour une longueur de 23 mètres. Les volets de la cure sont en très mauvais état, il faut songer à les remplacer.

P.V.N.R. au chemin de Saint Denis au Varrambier

En attente du devis.

Limitation tonnage

Le projet est à rediscuter compte tenu entre autres du coût onéreux des panneaux qui s'élève à 250 € l'un. Intervention de Guy Bellaton qui rappelle que la commission des chemins a donné un avis positif sur la réglementation limitée à certains chemins du village.

Entretien des chemins communaux et ruraux

Chemin de la Donchère : proposition de remboursement d'une somme de 1 525 €, par les assurances, pour sa remise en état. La confirmation est attendue pour effectuer les travaux.

Il serait utile de reprendre le classement des chemins.

QUESTIONS DIVERSES

. M. le Maire d'Ambérieu propose des " bons-cinéma " pour les élèves du collège avec une participation d'un Euro par billet d'entrée. Le conseil des jeunes d'Ambérieu demande à la commune de Douvres une éventuelle participation.

. Une réunion des élus est programmée à la Mairie d'Ambérieu, le 27 mai 2002, au sujet du maintien de la bretelle reliant la R.N. 75 et le C.D. 36.

. Information : une enquête publique est ouverte à la mairie d'Ambérieu au sujet du plan d'élimination des ordures ménagères.

. Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, il est prévu une revalorisation des indemnités d'adjoints au maire. Une délibération devra être prise avant le 28 mai 2002.

. Lucette Bourgeois informe le conseil que le lundi 6 Mai, le Maire et elle-même, ont souhaité l'anniversaire de notre doyen, Mr Geoffroy, 99 ans.

. Isabelle Passot affirme que les limites de sécurité lorsque la vogue s'installe sur la place devraient être au minimum de 3,50 m par rapport aux habitations.

. Yves Béard demande que toutes les doléances qui sont inscrites sur le cahier de la mairie soient évoquées en réunion de conseil ; le conseil décide de les étudier en réunion d'information du deuxième lundi du mois et de ne présenter à la séance publique que celles qui relèvent d'un intérêt général.

La séance est close à 22h15.

Questions du public

. Mme Cros s'enquiert de la date des travaux du chemin de la Donchère et de la date du raccordement de ses voisins.

. M. Rossetti signale qu'une borne a été arrachée chemin de Siloup.

. M. Tardy signale que l'intersection entre le chemin du Château et la route d'Ambérieu est très dangereuse. Le problème est connu et une solution est à l'étude. De même, il propose que soit mise une ligne continue sur la route de Douvres à l'entrée du village, côté Ambérieu.

. Mme Laugier signale que le car scolaire circule trop vite dans Douvres. Les régies seront contactées.

. Mme Grinand demande des explications sur la numérotation métrique.

Prochaines réunions

Réunion d'information le 13 Mai à 20h30

Réunion du conseil municipal le 27 Mai à 20h30

Réunion du CCAS le 15 Juin à 11h.